



Programme commun d'invitation de chercheurs étrangers au sein de CY Alliance

Description du programme et appel à candidature

Février 2022

1. Objectif du programme

CY Cergy Paris Université et ses partenaires de CY Alliance promeuvent une recherche académique de haut niveau, interdisciplinaire, contribuant à l'avancement des connaissances et aux débats scientifiques et sociétaux actuels tout en étant reconnue nationalement et internationalement.

L'Institut d'Etudes Avancées CY Advanced Studies met en œuvre des programmes d'invitation et d'animation scientifique à destination des chercheur.e.s du monde entier, en cohérence avec la politique scientifique de CY Cergy Paris Université et de ses partenaires dans le cadre de CY Alliance. Les laboratoires de recherche, les *Graduate schools* et le collège doctoral et post-doctoral sont associés à toutes les actions de CY Advanced Studies.

Afin de favoriser les collaborations au sein de CY Alliance et d'accroître la visibilité de sa recherche, CY Advanced Studies lance un **programme commun d'invitation de chercheur.e.s étranger.e.s accueilli.e.s par les établissements de CY Alliance**.

L'objectif de ce programme est de soutenir les projets de recherche, dans toutes les disciplines, qui revêtent un intérêt général pour les partenaires de CY Alliance. Le programme permet l'invitation de chercheur.e.s en poste dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche étrangers ou issu.e.s du monde socio-économique et dont l'activité relève des disciplines académiques des établissements de CY Alliance. Les chercheur.e.s invité.e.s devront être en poste à l'étranger.

Les chercheur.e.s invité.e.s dans le cadre de ce programme viennent effectuer un séjour pour une durée allant de quelques jours à 3 mois maximum, dans le cadre d'un projet scientifique mené en collaboration avec des chercheurs de CY Alliance. Ces invitations doivent permettre de lancer ou de renforcer la coopération en matière de recherche entre les partenaires de CY Alliance à l'international à un niveau individuel (chercheur.e.s), intermédiaire (équipes de recherche) ou institutionnel (laboratoires de recherche/établissements).

Ces invitations peuvent également permettre des interventions ponctuelles dans des formations.

Le programme d'invitation prend en charge :

- les frais de mission (sous forme d'indemnités journalières) de l'invité.e pour les séjours de moins d'un mois (28 jours maximum) qui lui permettent de financer les frais de transport, d'hébergement ainsi que les repas ;

ou

- un salaire versé à l'invité.e pour les séjours d'un mois et plus avec lequel il.elle pourra financer les frais afférents à son séjour.

Afin de contribuer à la structuration de la recherche au sein de CY Alliance et de renforcer les collaborations entre chercheur.e.s des différents établissements, il est souhaité que les projets menés dans le cadre de ces invitations concernent plusieurs établissements de l'Alliance.

2. Financement, modalités de prise en charge et déroulement du séjour

2.1. Modalités de prise en charge du séjour

Deux types d'invitations sont possibles :

- *Les invitations de courts séjours* ont une durée allant jusqu'à 28 jours au cours d'une année civile. La prise en charge financière prend la forme de frais de mission forfaitaires versés sur présentation de justificatifs de paiement (facture d'hébergement, transport). Deux niveaux de prise en charge sont proposés (junior et senior), en fonction de l'ancienneté dans la carrière des personnes invitées. Le barème est indiqué dans le tableau ci-dessous. Lorsque le séjour est prévu au moins un mois en amont, une avance de 75 % des frais est possible sur présentation du titre de transport.
- *Les invitations de longs séjours* à partir d'un mois sont rémunérés sous forme de salaire de 3 niveaux – junior, medior et senior (contrat de travail soumis à cotisations sociales ; cf. tableau des conditions de prise en charge financière ci-dessous).

Barème des indemnités versées

Durée	Statut	Indemnité ou salaire net	Coût chargé (pour information)
1 jour (indemnité journalière)	senior	160	
	junior	130	
7 jours (indemnités journalières)	senior	1120	
	junior	910	
28 jours (indemnités journalières)	senior	4480	
	junior	3640	
1 mois et plus (salaire) - par mois	senior	4500	7782
	medior	3000	5244
	junior	2500	4382

2.2. Déroulement du séjour

Durant leur séjour, les chercheur.e.s invité.e.s sont accueilli.e.s au sein du ou des laboratoire(s) de recherche invitants, où ils collaborent avec les chercheur.e.s de CY Alliance dans le cadre du projet de recherche soumis dans la demande d'invitations. Ils peuvent bénéficier d'un bureau dans les locaux de CY Advanced Studies, au sein de la Maison internationale de la recherche et ainsi participer aux activités scientifiques organisées par CY Advanced Studies avec les chercheur.e.s étranger.e.s de toutes disciplines des programmes «Fellows-in-Residence» et «EUTOPIA Science and Innovation Fellowships».

Afin de renforcer les échanges entre disciplines et entre les établissements de CY Alliance et d'assurer une large diffusion des recherches soutenues dans le cadre de ce programme, les chercheur.e.s invité.e.s sont aussi encouragé.e.s à présenter leurs travaux dans le cadre de conférences ou de *Guest Lectures* organisées sous l'égide de CY Advanced Studies. Les *Guest Lectures* se déroulent deux fois par mois à la Maison internationale de la recherche à Neuville-sur-Oise, le mardi de 12h30 à 14h00, à la faveur de la venue de chercheur.e.s étranger.e.s et s'adressent à un large public de chercheur.e.s issu.e.s de laboratoires différents partageant des intérêts scientifiques convergents.

2.3. Financement du programme d'invitation dans le cadre de CY Alliance

Le programme dispose d'une dotation annuelle de 25 k€ financée par le budget de CY Alliance.

Les séjours courts sont pris en charge intégralement par le budget CY Alliance (cf. coût tableau ci-dessus) ce qui permet de financer annuellement l'équivalent de 3 séjours de 28 jours au niveau senior.

Les séjours longs sont pris en charge à 50 % par le budget de l'Alliance jusqu'à 1,5 mois maximum ce qui permet de financer annuellement l'équivalent de 3 mois de séjour au niveau senior.

3. Modalités de candidature et de sélection

3.1. Candidature

- Pour l'année 2022, l'appel à propositions est organisé au fil de l'eau, dans la limite du budget alloué au programme.
- Les demandes d'invitations doivent concerner des séjours se déroulant au cours de l'année civile 2022. La demande d'invitation ci-jointe doit être envoyée à cvas@cyu.fr accompagnée du CV de l'invité.e étranger.e signée par le/la directeur.trice du laboratoire d'accueil et le/la représentant.e de la direction de l'établissement d'accueil. Cette demande est synthétique et comprend la description du projet scientifique et le programme d'activité de l'invité.e. Il doit être notamment précisé l'intérêt de l'invitation pour l'établissement d'accueil et pour CY Alliance. Il est transmis sous couvert du chef de l'établissement de CY Alliance qui porte la demande avec avis d'opportunité.

3.2. Sélection

CY Advanced Studies organise la sélection et la validation des demandes d'invitation en lien avec le conseil de direction de l'institut et le conseil de direction de l'Alliance.

Dans l'examen des demandes, une attention particulière sera accordée aux éléments suivants :

- La qualité du projet de recherche qui devra notamment discuter l'objet de recherche, les objectifs à atteindre, la dynamique de coopération que l'invitation permettra de lancer ou d'alimenter;
- Le soutien au projet et l'implication d'un ou plusieurs chercheur.e.s et un ou plusieurs laboratoires d'accueil d'un ou plusieurs établissements de CY Alliance ;
- les résultats attendus de la mobilité et les prochaines étapes de collaboration prévues après la visite.

Après le séjour de l'invité.e étranger.e, un rapport synthétique de la visite devra être produit par le/la chercheur.e invitant.e.